

**AJOUTER à ÉVALUATION UN EXERCICE DE DÉFINITION DE SUJET+ RÉFÉRENCE ET BIBLIO COMMENTÉE POUR LA RELÂCHE 10 POINTS DU TRAVAIL**

## I BUT DU COURS

Traversant depuis un demi-siècle les modes et les écoles de pensée sans jamais s'y laisser enfermer, provoquant la discussion sans tomber dans la polémique, l'œuvre de Paul Ricoeur, à laquelle ce cours se veut une introduction, constitue désormais un monument de la philosophie française contemporaine. Face aux problèmes soulevés par le structuralisme, la psychanalyse et la phénoménologie, la philosophie de Ricoeur déploie une réflexion herméneutique originale dont les foyers multiples trouvent leur unité dans un questionnement renouvelé sur le rapport à soi et à l'altérité. C'est sous ce double horizon que s'inscrira notre approche de la pensée ricœurienne et que nous en aborderons des thèmes privilégiés tels que le rapport médiatisé à soi, l'identité narrative, le temps raconté, la volonté et la promesse, l'éthique et l'action.

## II OBJECTIFS

### *Objectifs de connaissance*

- Développer une compréhension significative du projet philosophique de Paul Ricoeur par l'étude de quelques textes capitaux encadrant des thèmes majeurs de son œuvre.
- Se familiariser avec certaines positions théoriques (structuralisme, psychanalyse, phénoménologie) mises en jeu par les thèses de Ricoeur.
- S'introduire à un questionnement qui mobilise activement, en particulier avec le concept d'ipséité, la réflexion philosophique contemporaine, tant en France que dans la tradition dite « analytique ».

### *Objectifs d'habiletés intellectuelles*

- S'exercer à la lecture et à l'analyse de textes philosophiques dont l'orientation propre est soumise à un dialogue continu avec des courants de pensée des plus diversifiés.
- Acquérir, par rapport aux problématiques traitées, des outils conceptuels d'analyse et de compréhension permettant d'engager un débat fertile avec des approches divergentes.
- Repérer les limites des thèses philosophiques étudiées et leurs alternatives possibles.

## III CONTENU

Présentation du paysage philosophique français contemporain. Mise en contexte du lieu d'émergence de la pensée de Ricoeur et de son évolution. Considérations biographiques.

Élaboration de la problématique de l'identité narrative. Rappel des positions de Descartes, Kant, Nietzsche et Husserl (et de leur postérité respective dans l'histoire des idées) sur la question du sujet. Tentative chez Ricœur de reprendre la question par le biais du concept d'identité narrative.

Narrativité et temporalité dans *Temps et Récit*. Le problème du temps dans les *Confessions* d'Augustin. Une phénoménologie « pure » du temps est-elle possible ? La question du *muthos* (mise en intrigue) dans la *Poétique* d'Aristote. Les ressources temporelles du récit.

Identité et ipséité dans *Soi-même comme un autre*. L'énigme de la question : *qui suis-je* ? Le problème de la décision, du volontaire et de l'involontaire. Les notions de caractère et promesse.

Synthèse critique et confrontation des positions de Ricœur à d'autres tentatives philosophiques (issues du structuralisme, de la psychanalyse ou de la phénoménologie par exemple) ayant marqué la pensée française contemporaine.

#### **IV FORMULE PÉDAGOGIQUE**

Leçons magistrales, analyses de textes, discussions.

#### **V LECTURES OBLIGATOIRES**

Ricœur, R. : Anthologie (textes choisis et présentés par Michaël Foessel et Fabien Lamouche), Paris, Seuil, 2007.

Ricœur, P. : *Du texte à l'action*, Paris, Seuil (collection Points), 1986.

Les sections dont la lecture est obligatoire seront indiquées au cours de la session.

Des textes complémentaires seront rassemblés dans un recueil de textes à se procurer au début de la session.

#### **VI LECTURES SUGGÉRÉES**

Aristote : *La poétique*

Augustin : *Confessions*, livre XI

Ricœur, P. : *Lectures 2*, Paris, Seuil (collection Points), 1999.

Ricœur, P. : *Réflexion faite*, Paris, Esprit, 1995.

Ricœur, P. : *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil (collection Points), 1990.

Ricœur, P. : *Philosophie de la volonté* [1950], Paris, Aubier, 1988.

Ricœur, P. : *Temps et récit I*, Paris, Seuil (collection Points), 1983

Ricœur, P. : *Le conflit des interprétations*, Paris, Seuil, 1969.

Une bibliographie détaillée sera remise au premier cours.

## VII MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- **Deux examens en classe, comptant chacun pour 25% de la note finale.** L'évaluation est basée sur la compréhension de la problématique abordée, la capacité d'en rendre compte de façon synthétique, la rigueur et la clarté de l'argumentation et la qualité du français (10% de l'évaluation). La première évaluation en classe aura lieu le lundi **22 octobre**. La deuxième évaluation en classe aura lieu le lundi **10 décembre 2018**. Le professeur se réserve la possibilité de transformer l'une et/ou l'autre de ces évaluations en classe en examen-maison si les circonstances rendent la chose plus appropriée (cours annulé en raison d'une tempête ou d'élections, supplément de matière à voir en classe, etc.)
- **Exercice préparatoire à la rédaction du travail de session (choix du sujet, présentation de la problématique, bibliographie commentée), comptant pour 10% de la note finale**, à envoyer au professeur et à son assistant par courriel (en fichier joint *identifié par le nom de famille de l'étudiant et le sujet choisi*) **au plus tard le 9 novembre**: [sophie-jan.arrien@fp.ulaval.ca](mailto:sophie-jan.arrien@fp.ulaval.ca) et [jean-francois.houle.4@ulaval.ca](mailto:jean-francois.houle.4@ulaval.ca) Deux (2) points seront enlevés par jour de retard.
- **Un travail de session de 11-12 pages, tapé à interligne et demi, comptant pour 40% de la note finale.** Ce travail consistera en une étude portant sur une problématique ou un thème important dans l'œuvre de Husserl. Il sera à envoyer au professeur par courriel (en fichier joint *identifié par le nom de famille de l'étudiant et le sujet choisi*) **le 17 décembre**: [sophie-jan.arrien@fp.ulaval.ca](mailto:sophie-jan.arrien@fp.ulaval.ca) et [jean-francois.houle.4@ulaval.ca](mailto:jean-francois.houle.4@ulaval.ca) Deux (2) points seront enlevés par jour de retard. *Aucun* travail ne sera accepté au-delà du 23 décembre. L'évaluation est basée sur la compréhension et *l'approfondissement* du thème choisi, la rigueur et la clarté de l'argumentation, la qualité du français (10% de l'évaluation)

## VIII ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

## VIII ÉTUDIANT-E-S AYANT UN HANDICAP, UN TROUBLE D'APPRENTISSAGE OU UN TROUBLE MENTAL

Les étudiant-e-s qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodements scolaires** obtenue auprès d'un conseiller d'un professionnel travaillant en **Accueil et soutien aux étudiant-e-s en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la**

**session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Celles et ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter les services en **ACSESH** au 418 656-2880, le plus tôt possible.

Vous trouverez plus de détails sur ces services aux adresses suivantes :

- [www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/](http://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/)

- [Procédure – accommodement aux examens](#)

## **IX UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES**

L'utilisation de l'ordinateur pour la prise de notes est permise en classe mais toute connexion à l'internet par le biais de quelques appareils électroniques que ce soit est proscrite. Si un-e étudiant-e désire enregistrer un cours, il ou elle doit d'abord en faire la demande à l'enseignante.

## **X LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT**

La Faculté de philosophie de l'Université Laval se veut un milieu accueillant pour toutes et tous, quels que soient leur identité de genre, leur orientation sexuelle, leur origine ethnique ou nationale, leur handicap, leur religion, etc. Elle souhaite maintenir un climat propice à toutes et tous, notamment les femmes et les membres des groupes sous-représentés, ce qui requiert de lutter contre toute manifestation de harcèlement et de comportement non-professionnel.

Vous êtes invité-e-s à consulter les sites suivants pour vous informer des règlements de l'Université Laval en matière de harcèlement et des ressources à votre disposition le cas échéant.

[Le Règlement pour prévenir le harcèlement \(2016\) de l'Université Laval](#)

[Le site internet du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement](#)

[Le Guides des ressources en cas de harcèlement, agression sexuelle, détresse psychologique ou violence conjugale de l'Association générale des étudiants et étudiantes prégradué\(e\)s en philosophie \(AGEEPP\)](#)